

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| ○ Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W21-702423

121425



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

5149

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

TASSINE CHOUSSINE

Date de naissance :

el - el -

Adresse :

Haut Jemay Abdelellah Ne 33 Casablanca 326, 70

Télé. :

0666441369

Total des frais engagés :

Dhs

### Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation :

27/06/2022

Nom et prénom du malade :

BENSGITIR Malika Age: 60 an

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Commanqué de maladie diabétique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 27/06/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Y

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>HARMA</b> Dr Lamine Diakhaté Moulay Abdellah USA - Tel : 0622 1024	28/06/2024	3216170



مصحة " كاليفورنيا " الدار البيضاء

Urgences Médico-Chirurgicales 24h / 24h

مستعجلات 24\24 ساعة

27/6/22

Dogmatil 50mg  
20 Gélules  
P.P.V 32DH90  
LOT : 21E007  
PER : 09/2024



6 118000 061199

Malikha BENSGHIR

Dogmatil 50mg  
20 Gélules  
P.P.V 32DH90  
LOT : 21E006  
PER : 08/2024



6 118000 061199

ASKARDIL 160mg 1cpx

ASKARDIL® 160 mg 30 comprimés dispersibles  
P.P.V 23DH90  
EXP 12/2023  
LOT 18006 3

ASKARDIL® 160 mg 30 comprimés dispersibles  
P.P.V 23DH90  
EXP 12/2023  
LOT 18006 3

Diagnostif 5mg 1cpx  
32,000  
Traitement  
renouvelable

Treatment  
Renouvelable

3 mois  
326,92

Clinique CALIFORNIE  
Professeur BELHAJ Miloud  
Maladies Cardio - Vasculaire  
et Thoracique  
Adultes Enfants Nourrissons  
545, Bd. Panoramique Californie  
Casablanca Fax: 0522 50 80 87

ASKARDIL® 160 mg 30 comprimés dispersibles  
P.P.V 23DH90  
EXP 12/2023  
LOT 18006 3

545 ، شارع المنظر العام - كاليفورنيا - الدار البيضاء

545 , Boulevard Panoramique - Californie - Casablanca

الفاكس : 0522 50 76 98 - الهاتف : 0522 52 55 55 - Fax : 0522 50 80 80

الموقع الإلكتروني: cliniquecalifornie@gmail.com - الموقع الإلكتروني: www.cliniquecalifornie.net

Dogmatil 50mg  
20 Gélulas  
P.P.V.: 32DH90  
LOT: 21E004  
PER: 04/2024



63,30

63,30

63,30



# Clinique "Californie"

Casablanca, le ..... 27 Juin 2022

Le Docteur P. Belhadj

prie Mme Bensghir Malika

d'accepter l'expression de ses sentiments  
distingués et lui présente suivant l'usage,  
sa note d'honoraires pour .....

Consultation + ECG

S'élevant à la somme de F 300,00 Dhs

100% 05/22